

Collex-Bossy infos



Éditorial

Les résultats du premier tour des élections communales et le nouveau graphisme du Collex-Bossy infos devaient initialement vous être présentés dans l'éditorial du présent bulletin. L'actualité sanitaire en a décidé autrement.

En cette période tourmentée, liée à la lutte contre la propagation du COVID-19, la commune de Collex-Bossy met en place des mesures extraordinaires. Jusqu'à nouvel ordre, la réception physique de la mairie est fermée au public et une permanence téléphonique (022 959 77 00) est assurée du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 15h30. De même, tous les locaux communaux seront fermés au public jusqu'à nouvel avis (salle communale, foyer, salle pétanque, Chapelle).

Parallèlement, de façon à aider la population à surmonter cette situation sans précédent, la mairie met en place un « plan solidarité » destiné à apporter une aide efficace aux personnes isolées. Il s'agit d'offrir des prestations visant à préserver la santé des plus vulnérables.

Comme la situation évolue rapidement, chacun est invité à consulter quotidiennement le site web communal www.collex-bossy.ch pour connaître la teneur des mesures mises en place.

Prenez soin de vous et de vos proches.

N°28 Printemps 2020

- 2 → Conseil municipal
- 3 → Informations de la mairie
- 5 → Vie communale
- 6 → Jeunesse, scolaire et parascolaire
- 8 → Culture et manifestations
- 10 → Transition écologique



Commune de
Collex-Bossy

Conseil municipal

Législature 2020-2025



Le 15 mars 2020, les électeurs de Collex-Bossy ont élu les 15 membres du Conseil municipal de la législature 2020-2025, lesquels entreront en fonction le 1er juin prochain. Quant à l'Exécutif, à l'heure où nous rédigeons cet article, il reste composé de Ricardo Muñoz, Maire, et Bernard Fracheboud, Adjoint élu à la majorité absolue. Le second adjoint devra être élu au deuxième tour, le 5 avril.

Cependant, la physionomie de la politique communale a évolué. Les partis traditionnels ont cédé la place à des listes aux intitulés résolument tournés vers un futur commun et collaboratif, axé sur le bien-être, le bien-vivre des habitants et un développement harmonieux de la commune. La liste Collex-Bossy Ensemble, qui rassemble la plupart des conseillers sortants, a

remporté plus de 50% des suffrages. Huit conseillers d'expérience siégeront donc lors de la prochaine législature. Le groupe Collex-Bossy Avenir, plébiscité à 31.07%, a présenté des candidats nouveaux, motivés et souvent déjà forts engagés dans les associations et la vie communales. Il remporte cinq sièges. Les deux sièges restants reviennent au groupe PDC Ouvert, qui totalise 18.38% des voix. Ce nouveau Conseil municipal, fort de son expérience et de sa motivation, apportera le souffle nécessaire pour mener à bien les projets d'envergure qui attendent la commune ces cinq prochaines années.

Quelle que soit la composition finale du Conseil, il accueillera une parité homme-femme presque totale. Et Collex-Bossy peut en être fier! Merci à vous d'avoir voté. ●

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous réserve d'annulation, la prochaine séance se tiendra le 11 mai 2020 à la mairie de Collex-Bossy. La séance d'installation des

nouveaux conseillers municipaux aura lieu le 2 juin 2020.

- Ces séances sont publiques et les procès-verbaux disponibles sur le site:
- > www.collex-bossy.ch

Conseil municipal

Compte rendu des séances

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2019

→ **Projets de centralité villageoise**: le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, deux délibérations relatives à l'ouverture de crédits d'investissement. Le premier est destiné à financer la réalisation d'un avant-projet et d'un projet pour la construction de logements, un IEPA (immeuble avec encadrement pour personnes âgées) et un parking souterrain, sur la parcelle n°792; lieu-dit «les Houchettes». Le second financera les prestations des études de projet, démarches d'autorisation de construire, appels d'offres d'entreprises et élaboration du devis général pour la réhabilitation de la ferme Gindre-Constantin, sise sur la parcelle n°986.

→ **Acquisition d'un nouveau tracteur**: le Conseil municipal accepte à l'unanimité une délibération relative à l'acquisition d'un nouveau tracteur pour le personnel de voirie pour un montant de 66'000 FTTC.

→ **Nomination d'une adjointe**: Sylvie Malherbe siège pour la première fois au Conseil municipal en qualité d'adjointe au maire. Un accueil chaleureux lui a été réservé.

→ **Personnel communal**: suite au départ d'Isabelle Isch au 31 janvier 2020, le maire informe que pour la remplacer, un processus de recrutement est d'ores et déjà initié.

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2020

→ **Groupement du stade Marc-Burdet**: le Conseil municipal accepte à l'unanimité une délibération relative à la modification des statuts du stade Marc-Burdet (GISMB), ceci afin de définir un nouvel équilibre entre les associations sportives hébergées sur le site et le Groupement. ●

Personnel communal

Départ d'Isabelle Isch



Durant plus de 10 ans, Isabelle Isch a mis ses nombreuses compétences au service de la commune de Collex-Bossy. Au mois de janvier 2020, elle a quitté ses fonctions de secrétaire générale adjointe pour relever un défi professionnel d'envergure, dans une institution genevoise. Ces dernières années, elle est parvenue à brillamment concilier études et vie professionnelle et a obtenu un diplôme de cadre en administration communale puis un brevet fédéral de spécialiste en administration publique. Ses connaissances, son implication et son dynamisme ont permis à la commune de Collex-Bossy de grandir et se développer. Elle a initié nombre de projets, souvent ambitieux, qu'elle a consciencieusement coordonnés et menés à bien. Ses aptitudes, son professionnalisme et sa joie de vivre vont manquer à la mairie. L'Exécutif communal et ses anciens collègues lui souhaitent beaucoup de réussite et de bonheur pour la suite de sa carrière.

Au 1er février 2020, sa remplaçante, Martine Roset, a été engagée. Elle sera présentée dans le Collex-Bossy infos de l'été. ●

Pratique

La Poste offre un service à domicile

Dès à présent, des prestations supplémentaires liées au retrait d'argent et au paiement des factures à domicile sont proposées par la Poste. Ci-après, le détail de la marche à suivre :

Pour les retraits : Il faut disposer d'un droit de signature individuelle et posséder une PostFinance Card. Pour retirer de l'argent, le client doit préparer un bulletin de paiement (BPR) ou un chèque service à domicile rempli et signé et le remettre en mains propres au facteur. La limite de retrait est fixée à 10'000 F.

Pour les paiements : Il s'agit de rassembler les bulletins de versement, établir le total des factures et remettre le tout avec l'argent ou le chèque au facteur. Là aussi une limite de 10'000 F est fixée.

Dans les deux cas, une inscription via le Contact Center est requise (0848 888 888 ou contactcenter@poste.ch). Un écriteau (type chevalet) sera envoyé aux clients inscrits à cette prestation. Il sera à placer sur la boîte aux lettres lorsque le client aura un versement ou un retrait à effectuer, ceci afin d'avertir le facteur.

En parallèle, les prestations de base de la Poste (envoi et réception de courrier et de colis, retrait d'argent, achat de timbres, etc.) continuent d'être opérées par l'agence postale. En effet, depuis la fermeture de la Poste de Collex-Bossy en 2016, API'Genève, au 162 route de Collex, fait office d'agence postale en plus de sa vocation première de magasin d'apiculture. Un service de proximité fort apprécié des Collésiens et Bossiotes. Depuis plus de trois ans, Chantal et Pascal Crétard répondent avec professionnalisme à toutes les contraintes imposées par cette nouvelle attribution. ●

Offre

Cartes journalières CFF

Une journée d'excursion, une escapade en Suisse, la possibilité de pouvoir utiliser tous les transports publics (bus, métro, car postal, etc.) avec la même carte... N'hésitez plus !

L'offre communale pour l'acquisition de cartes journalières CFF, utilisables sur l'ensemble du réseau des transports publics en Suisse en 2ème classe, est reconduite en 2020. Deux cartes par jour sont disponibles. Le tarif est de 40 F par carte.

- Les cartes peuvent être commandées :
- > via le site internet de la commune www.collex-bossy.ch/fr/cartes-cff/
- > par téléphone au 022 959 77 00
- > à la réception de la mairie

Soyez nombreux à en profiter! ●

JOBS D'ÉTÉ

Pour les semaines du 6 et du 13 juillet 2020, la commune recherche de jeunes personnes motivées pour travailler à l'entretien des bâtiments communaux à plein temps.

Conditions : avoir 18 ans révolus et 23 ans au plus et habiter à Collex-Bossy. Sous réserve de modification, la date limite pour la réception des inscriptions est fixée au 30 avril 2020.

- Inscriptions en ligne sur :
- > www.collex-bossy.ch
- > rubrique offres d'emploi

Sécurité**Compagnie des sapeurs pompiers**

Pour la compagnie, l'année 2020 a débuté avec les thèmes de la santé et de la sécurité. Pour demeurer à la pointe en matière d'intervention et de première nécessité, un cours de répétition BLS/AED (compétence pour la réanimation cardiorespiratoire) a été suivi durant deux soirées consécutives. Cet enseignement a été dispensé par Mathieu Mayoraz qui est sincèrement remercié pour son professionnalisme, sa disponibilité et son engagement bénévole pour la commune.

Afin de ne cesser d'innover pour assurer la sécurité de la population, la plupart des sapeurs-pompiers de la commune a rejoint à titre personnel le réseau suisse «Save a Life». Ce réseau constitue l'un des maillons de la chaîne de secours lors d'événements où une réanimation cardiorespiratoire est nécessaire. Ces bénévoles utilisent les défibrillateurs publics portables des différents sites et sont informés des événements en cours 24/24h par la centrale du 144 via une application mobile. Cette association effectue un travail remarquable et la compagnie est fière de pouvoir ajouter, par ses compétences, sa pierre à l'édifice. Pour plus d'informations : www.fondationhug.org/save-a-life. Un grand merci à la commune qui dispose déjà de défibrillateurs portables depuis plusieurs années et qui envisage de les mettre à disposition 24/24h.

La compagnie demeure ouverte aux candidatures de femmes et d'hommes âgés de 18 à 35 ans (dérogation jusqu'à 40 ans).

- Informations et organisation de visites de la caserne sur rendez-vous :
- > info@cp-24.ch
- > 079 301 15 51 •

Cdt **Éric Hubmann**

Célébration**Joyeux anniversaire à Thérèse Monney et Pino Crispini****THÉRÈSE MONNEY A SOUFFLÉ SES 95 BOUGIES**

Thérèse Monney entourée de sa belle-sœur, ses deux neveux et leurs épouses.

Thérèse Monney est la dernière personne encore vivante à avoir habité les bâtiments de la mairie actuelle et de l'Auberge communale. Anciennement, il s'agissait d'un domaine agricole propriété d'Émile Maréchal. Ses parents, Louis et Marie Monney-Rigolet, qui arrivaient de Richelien, ont exploité ce domaine de 1952 à 1979, date à laquelle celui-ci a été racheté par Jean-Claude Faes, maire de l'époque. Thérèse travaillait au domaine, mais également aux Moulins de Versoix. Après la vente du bâtiment, Thérèse et sa famille ont déménagé à Pregny-Chambésy où elle a demeuré jusqu'au printemps dernier. Elle réside à l'EMS Bon Séjour à Versoix depuis lors.

Thérèse a toujours maintenu des contacts avec les anciennes familles de Collex-Bossy où elle a longtemps continué à participer aux activités de la Paroisse catholique et de sa chorale. La famille a un cousin qui habite toujours à Collex-Bossy, il s'agit de Bernard Fracheboud, adjoint au maire!

PINO CRISPINI A FÊTÉ SON ANNIVERSAIRE LE 16 FÉVRIER 2020

Giuseppe Angelo Bonfiglio Crispini, dit Pino, sa femme Janine et sa fille Patricia ont chaleureusement accueilli les représentants de la mairie. Ils ont échangé sur divers sujets mais surtout sur la commune. Pino la connaît sur le bout des doigts, lui qui l'a arpentée de long en large des années durant avec

son vélomoteur. Nombre de Collésiens et Bossiotes se rappellent la vitesse à laquelle «il fendait l'air»!

Pino a été l'un des fondateurs du FC Collex-Bossy, dont il a été le président durant 20 ans, et le moteur de bien des manifestations communales. Il a reçu le premier mérite communal pour son engagement. Il est la mémoire incontestable d'événements qui se sont déroulés dans la commune.

À aujourd'hui 90 ans, il est entouré d'une famille aimante : sa chère épouse, ses trois enfants, ses six petits-enfants et ses sept arrière-petits-enfants. Son visage s'illumine lorsqu'il évoque sa chance d'avoir une si belle famille.



Pino Crispini entouré de Danielle Toninato, Ricardo Muñoz, Bernard Fracheboud et Mehdi Derouazi.

Sa santé ne lui permet plus de grandes promenades mais il garde toujours un œil attentif aux saisons qui passent, à la nature qui l'entoure. Lui qui a tant parcouru les terrains de foot et côtoyé des personnalités du milieu sportif, il se réjouit aujourd'hui de continuer à regarder et suivre le sport. Passionné, il est incollable sur le nom des fleurs, champignons, arbres, rivières et plantes. En plus du sport, il aime regarder des documentaires et des concerts de musique classique à la télévision, toujours curieux du monde qui l'entoure. •

Jean-Daniel Marmillod, mécanicien sur Flirts et Régiolis

Portrait d'un Collésien



Michel Delpech chantait « Pour un flirt avec toi je ferais n'importe quoi... ». Quel lien avec le Léman Express? Les nouveaux trains de cette ligne sont des Flirts en Suisse et des Régiolis en France. Lors de l'inauguration du CEVA/ Léman Express le 12 décembre 2019, c'est un mécanicien de Collex-Bossy, Jean-Daniel Marmillod, qui a conduit le premier train. Il transportait les autorités françaises d'Annemasse, alors que son collègue conduisait les autorités suisses de Coppet à Chêne-Bougeries.

« J'avais émis le souhait d'être le mécanicien d'un des trains officiels lors de l'inauguration du Léman Express. Les CFF m'ont accordé cet honneur » dit Jean-Daniel Marmillod. « Il a fallu prendre des repères pour arrêter le train très exactement pour que les autorités puissent descendre directement sur le tapis bleu une fois arrivées en gare. Il y avait 200 CRS à Annemasse pour assurer la sécurité. » La grande aventure transfrontalière des transports ferroviaires de la région lémanique démarrait.

Les trains et Jean-Daniel Marmillod c'est une histoire d'amour longue de 40 ans. Son père était mécanicien aux

CFF avant lui. Le 1er novembre 1979, il a commencé sa formation pour la terminer en mai 1982. À l'époque, pour obtenir la certification, il fallait démonter les locomotives et les reconstruire dans les locaux des CFF d'Yverdon et Bienne en plus de passer des tests théoriques et pratiques. Aujourd'hui, la formation est plus courte et les trains ont beaucoup évolué; on ne démonte plus les locomotives.

Pour chaque nouveau train, une nouvelle formation est exigée. Aussi, pour conduire les Flirts et les Régiolis, chaque mécanicien a reçu trois à quatre jours de formation. À chaque mise en route de train, le mécanicien se doit de vérifier les deux cabines (à l'avant et à l'arrière), faire des essais de freins, de sécurité et s'assurer de sa bonne marche avant de pouvoir le mettre en mouvement. Cela prend environ 30 minutes pour les Flirts et 60 minutes pour les Régiolis.

Si le Léman Express assure ses cadences en Suisse, il y a encore quelques problèmes dont les passagers ne se privent pas de parler. Les usagers se retrouvent sans train et sans information. Les grèves perturbent le trafic et la gare d'Annemasse est sur-

chargée. En Suisse comme en France, sur certains tronçons il n'y a qu'une seule voie pour le Léman Express.

« Lorsque les S-Bahn ont été mis en place à Zurich, il a fallu deux ans pour que cela fonctionne bien et pourtant c'était dans un seul pays. Ce sera sans doute la même chose pour le CEVA, car le Léman Express s'étend sur deux pays, ce qui complique la donne. Ce sont des défauts de jeunesse. Les français ont d'autres réglementations, d'autres manières de travailler et même un autre vocabulaire. Ici on dit marche-pied, en France cela s'appelle un comble-lacune. » commente Jean-Daniel Marmillod avant d'ajouter cette anecdote « Les trains sont bondés aux heures de pointe et la cabine du mécanicien n'est accessible que depuis les compartiments voyageurs. Il arrive que je doive me frayer un passage pour accéder à mon poste. » Et de conclure qu'après 40 ans, il a toujours autant de plaisir à conduire ses trains. ●

Danièle Castle, conseillère municipale

LE COLLEX-BOSSY INFOS SE MODERNISE

Nous sommes fiers de vous présenter la nouvelle mise en page de notre journal communal.

Pour mettre en valeur le travail de la Commune, les habitants, les événements et répondre aux attentes de chacun, la mairie a confié la refonte du journal au bureau de graphistes Z+Z dont Adrien Schulz, enfant de la commune, est co-fondateur.

Le journal est imprimé à Genève, sur du papier FSC 100% recyclé.

Éducation citoyenne

Visite de la mairie



Le 18 novembre 2019, dans le cadre d'un cours d'éducation citoyenne plébiscité par le DIP, Ricardo Muñoz, Maire, s'est rendu à l'école de Collex-Bossy à la rencontre de la classe de 7P de Pascaline Geiser. Après de fausses élections municipales organisées en classe, les élèves se sont passionnés pour le sujet. Lors de cette rencontre, intéressés et attentifs, les enfants ont très bien accueilli le magistrat. Nombre de questions ont ponctué sa visite. Elles portaient sur les élections, le statut de milicien des élus communaux, les difficultés rencontrées mais également les projets communaux. Il est fantastique de constater que ces jeunes citoyens connaissent leur commune et s'interrogent sur son avenir.

Au mois de décembre, les 20 élèves ont eu l'occasion de visiter la mairie, lieu où se prennent la plupart des décisions qui concernent la commune. La classe a investi la salle du Conseil municipal où leur ont été expliquées les diverses manières de procéder, le caractère public des séances et la composition de l'assemblée. Ils ont pu observer les différents bureaux de l'administration et les tâches menées leur ont été décrites. Du traitement des pétitions à la présidence du Conseil en passant par la nécessité d'avoir un ascenseur pour répondre à loi sur l'inclusion du handicap, les enfants ont questionné les collaborateurs de mairie avec une verve éblouissante. Ce fut une belle expérience pour chacun. ●

Restaurant scolaire

Une porte se ferme, une autre s'ouvre

Afin de relever de nouveaux défis professionnels, Rachida Dahmani, cheffe de cuisine du restaurant scolaire, a quitté son poste après deux ans de service, à la fin de l'année 2019.

En plus de ses qualités professionnelles et son immense savoir nutritionnel, Rachida Dahmani a su faire preuve de créativité et d'innovation, des qualités qui ont contribué à faire découvrir aux enfants des nouvelles saveurs et plats. D'un caractère agréable et énergique, elle était appréciée tant par ses petits « clients » (nos enfants qui fréquentent le restaurant scolaire) que par ses collègues et sa hiérarchie (le comité de l'ARSCB).

Les efforts du comité pour trouver un(e) remplaçant(e) à la hauteur de Rachida ont été couronnés de succès. Lucas Bofill, habitant de notre belle commune, a pris la relève en tant que chef de cuisine du restaurant scolaire depuis la rentrée, le 6 janvier 2020. Fort de plusieurs années d'expérience professionnelle dans des hôtels et restaurants de standing genevois et français, il a relevé le défi de régaler les papilles des écoliers de Collex-Bossy avec des plats sains et équilibrés. Nous lui adressons tous nos vœux de succès! ●

Christine Bader, secrétaire du comité

Nouveautés**Le Petit Chevalier**

Situé au centre du village de Collex-Bossy, l'espace de vie enfantine « Le Petit Chevalier » est une institution de la petite enfance qui accueille des enfants âgés de 18 mois à leur entrée à l'école primaire (4 ans révolus).

Depuis le mois de février, un nouveau site internet a été mis en ligne. L'adresse demeure www.petitchevalier.ch. Le site propose une présentation détaillée de l'établissement, de l'approche pédagogique et de l'équipe, des informations pratiques et documents à télécharger ainsi que des actualités. **Les grandes nouveautés résident dans la manière de gérer les inscriptions et l'introduction du repas de midi dès la rentrée 2020-2021.**

Vacances d'été**Centre aéré au mois de juillet**

Durant les deux dernières semaines de juillet, du 15 au 19 et du 22 au 29 juillet, un centre aéré est à nouveau proposé aux enfants de Collex-Bossy âgés de 4 à 11 ans. Il résulte d'une collaboration entre la FASE et les communes de Pregny-Chambésy, Satigny et Collex-Bossy.

Les enfants auront la possibilité de pratiquer du sport, participer à des activités créatives et des sorties. Le centre aéré

Les inscriptions ne se font désormais plus à dates fixes dans les locaux de la crèche mais uniquement en ligne en remplissant le formulaire mis à disposition. L'équipe éducative continuera cependant à se tenir à disposition des parents pour la visite de l'institution.

Les repas de midi seront réintroduits les lundis, mardis, jeudis et vendredi dès l'année scolaire prochaine.

- Le Petit Chevalier
Route de Vireloup 107
1239 Collex-Bossy
022 774 47 80
www.petitchevalier.ch ●

propose huit places par semaine, soit 16 places en tout pour Collex-Bossy.

- Sous réserve de modification, inscriptions à la réception de la mairie :
- > Mercredi 22 avril dès 7h30

Les inscriptions sont réservées aux familles résidant à Collex-Bossy. Aucune inscription ne pourra se faire par téléphone ou courriel. ●

Inscriptions 2020-2021**Activités parascolaires**

- Sous réserve de modification, inscriptions les :
- > Samedi 25 avril 2020, 8h-11h
- > Mercredi 29 avril 2020, 17h-20h
- > École Ami-Argand
Rez-de-chaussée
Chemin Ami-Argand 40
1290 Versoix

Afin de simplifier les démarches, les parents ont également la possibilité d'inscrire ou de renouveler l'abonnement de leur(s) enfant(s) en ligne sur le portail my.giap.ch dès la mi-mars 2020 jusqu'au 23 avril 2020 à minuit. ●

Garde d'enfants**Accueil au P'tit train**

Problème de garde pour vos enfants les matins, mercredis et les vacances scolaires? Plus de soucis à vous faire grâce au P'tit Train!

Structure d'accueil pour les enfants scolarisés dans les degrés de l'école primaire, le P'tit Train propose des solutions de garde pour les périodes suivantes :

- > Les matins de 7h à 8h à l'école de Bellevue (lundi, mardi, jeudi et vendredi).
- > Les mercredis de 8h à 18h à l'école de Bellevue (temps complet ou mi-temps).
- > Durant les vacances scolaires de 8h à 17h à l'école de Genthod.

- Pour plus d'informations :
- > www.au-ptit-train.com
- > 079 378 07 72 ●

Manifestations

Retour sur l'hiver

CALENDRIER DE L'AVENT



Cette année encore, le calendrier de l'Avent a remporté un vif succès et nous a donné l'occasion de retrouver certains habitués, ainsi que de nouveaux organisateurs et participants qui ont découvert cette chaleureuse tradition et se sont promis d'y revenir en 2021!

Aussi, nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre participation enthousiaste et nous donnons d'ores et déjà rendez-vous à tous en décembre 2021 pour partager à nouveau des moments très conviviaux aux quatre coins de la commune.

- Le planning 2021 est ouvert :
- > a.roguetkern@gmail.com

Adeline Roguet, Jennifer Fee, Cornelia Gobat

FÊTE DE L'ESCALADE

Le vendredi 13 décembre 2019, une accalmie dans cette journée pluvieuse a permis au cortège aux flambeaux de l'Escalade de partir du préau couvert à l'heure prévue. Précédés par les autorités et l'orchestre Lèche Béton, les élèves de l'école primaire, grimés aux couleurs de l'arc-en-ciel, ont fait preuve de courage. En effet, à peine deux minutes après le départ, le déluge a commencé. Moyennant l'emprunt d'un raccourci – merci aux sapeurs-pompiers de s'être si vite adaptés – l'humide défilé s'est déroulé à merveille et a abouti sous le préau couvert où les

classes ont pu faire profiter le public de chants de circonstance.

La fête s'est poursuivie dans la salle communale où raclettes et crêpes étaient proposées. Soupe aux légumes, pain et fromage ont été gracieusement offerts. L'orchestre Lèche Béton a rythmé la soirée, animée également par le fort apprécié clown Monsieur Cornichon et l'illusionniste Dominique Gygax.

Moments-clés, le chant commun du «cè qu'è lainô» et le bris de la marmite ont répondu aux attentes du public. La dégustation de chocolat qui s'en suit également. Pour clore la manifestation, c'est sous les vivats que le concours de déguisement, reconduit pour la seconde année consécutive, a récompensé Darian, Mila et l'équipe de m&m's formée par Chloé, Mélissa, Evin et Lily pour leurs magnifiques costumes.



De vifs remerciements sont adressés à la Confrérie de Bossy sur Collex, aux sapeurs-pompiers et à l'école pour leur précieuse participation à l'événement.

FLAMBÉE DES SAPINS



Le 12 janvier dernier a eu lieu la 4^e édition de la flambée des sapins. Le temps était clémente cette année et les habitants de Collex-Bossy ont répondu

présents en nombre à la désormais traditionnelle manifestation sécurisée par la compagnie des sapeurs-pompiers.

Les sapins de Noël se sont embrasés au son de la guitare de Chess'Co. Pour parfaire ce moment convivial, les personnes présentes ont partagé un verre de vin chaud ou de jus de pomme offert par la Commune.

La Confrérie de l'épée de Bossy sur Collex s'est chargée de la buvette et a proposé des assiettes apéritives pour agrémenter ce moment festif de début d'année.

VŒUX DE LA MAIRIE

Chaque mois de janvier est l'occasion pour la mairie de rencontrer les habitants et leur transmettre ses vœux de bonheur et santé pour l'année qui débute.

2020 n'a pas dérogé à la tradition. Le 14 janvier à 19h, nombreux sont les Collesiens et Bossiotes qui se sont installés dans la salle communale pour prendre part à la partie officielle lors de laquelle étaient exposés les projets en cours pour la commune et une certaine vision d'avenir. Cette première partie a été ponctuée par des morceaux de musique brillamment interprétés à la guitare par Branimir et Andro Ostojic, père et fils. Les discours ont cédé la place au très apprécié diaporama de l'année écoulée mis en forme et en musique par Dorothea Noll, présidente du Conseil municipal. Finalement, les habitants étaient invités à partager un verre proposé par les viticulteurs de la commune ainsi qu'un apéritif préparé par l'auberge communale et servi par les dames paysannes. Rencontres, échanges et bonne humeur ont accompagné cette soirée. ●

Saison culturelle**Chapelle de Collex****OUPS LE LOUP!**

Par la magie du décor, le dimanche 15 décembre 2019, la Chapelle s'est transformée en un mystérieux sous-bois. Assis sur un tapis douillet à même le sol, les enfants étaient captivés par l'histoire du gentil loup qui tente de convaincre ses voisins de la forêt qu'ils ne doivent pas le craindre.

Les enfants ont pu s'approcher de ces personnages à fils après le spectacle, avec curiosité pour les plus grands et quelques craintes pour les petits. Sous l'œil bienveillant des marionnettistes, ils ont même eu la chance de les manipuler. Très joli spectacle apprécié aussi bien par les parents que les enfants.

Patricia Wüthrich, conseillère municipale

ANI-MAUX

Annaëlle Perriard, étudiante en dernière année au Collège Sismondi, a préparé son travail de maturité sous la direction d'Alexandra Sonntag Tarradas Muñoz, enseignante.

Dans ce cadre et pour l'illustrer, elle a organisé l'exposition de ses peintures sur le thème des animaux en voie d'extinction et de leur environnement, dans le but de sensibiliser le public à la thématique cruciale qu'est l'effondrement de la biodiversité.

Nombreux sont ceux qui ont répondu présents au vernissage de l'exposition. Un public hétéroclite, de tout âge, totalement conquis par le talent d'Annaëlle. Lors de la soirée, c'est avec le sourire, gentillesse et simplicité qu'elle a présenté ses œuvres. Pour les mener à bien, elle utilise des matériaux inattendus tels que le bitume ou l'eau de javel. De plus, modeste et généreuse,

le fruit de la vente de ses peintures sera reversé à des associations luttant pour la survie d'espèces en voie d'extinction.

→ Exposition, 10-12 janvier 2020

Patricia Wüthrich, conseillère municipale

LES TOQUÉS DU BOCAL

5, 4, 3, 2, 1 coin coin, c'est parti pour le premier théâtre du programme 2020 de la Chapelle de Collex. Samedi 18 janvier, la troupe des Toqués du Bocal est venue jouer son spectacle. Le public, curieux d'assister à de l'improvisation théâtrale, a répondu présent.

La première partie de la représentation a amusé. Il s'est agi, pour les spectateurs, de choisir entre quatre personnages et ainsi, de donner l'impulsion à la troupe pour le premier sketch. Le thème de la seconde partie était donné par le maître de cérémonie : une drôle d'histoire entre un caquelon et un bison. L'ultime acte était à nouveau participatif. Le public devait déterminer un nombre de personnages à interpréter pour chaque acteur. Défi relevé haut main!

Pour clore la soirée, la traditionnelle verree a été fort appréciée par les spectateurs et les comédiens. ●

Valérie Mégroz, conseillère municipale

Festival Antigél**Hyden Thorpe à la Chapelle**

Le festival Antigél, qui a soufflé ses dix bougies, a été reçu à la Chapelle le 9 février dernier. Ce lieu atypique et intime correspond en tout point aux lieux hors du commun que recherche le festival pour ses concerts. Grâce à de superbes jeux d'éclairage, l'ambiance était cosy et chaleureuse.

Le chanteur Hayden Thorpe, qui s'accompagne au piano, a interprété des chansons de son premier album solo. Concert tout en douceur, musique douce, mélancolique, presque zen et voix magnifique, Hayden Thorpe a enchanté les nombreux spectateurs.

Après une heure de concert, il a confié à l'assistance qu'il était en train de donner son premier concert en Suisse et qu'il était ravi de jouer dans un si bel endroit. ●

Exposition**Art en campagne 2020**

L'édition 2020 d'Art en Campagne approche. Les communes de Collex-Bossy (CH) et Ornex (F) organisent la 8e édition de l'exposition en plein air Art en Campagne qui se tiendra du 4 juillet au 6 septembre 2020 sur le thème « en équilibre ». Il s'agit d'un chemin d'art transfrontalier de 6 km de long où seront installées des œuvres proposées par des artistes professionnels et amateurs. L'occasion pour le promeneur, badaud ou connaisseur, de se laisser porter par la beauté de l'art dans un écrin de nature, de s'émerveiller mais également de mener une réflexion intime. La visite est gratuite et sans contrainte horaire.

Il n'est pas trop tard pour celles et ceux qui souhaitent proposer une œuvre. La date butoir pour le retour des dossiers de candidature est fixée au 27 avril 2020.

→ Pour plus d'informations :
 > info@artencampagne.org
 > +33 (0) 4 50 40 59 40
 > www.artencampagne.org ●

Projets durables

Les salons d'été sont reconduits!



Les salons d'été, construits avec l'aide de la Fondation Ensemble, installés sur l'esplanade communale l'été dernier, ont rencontré un vif succès.

Ils avaient été inaugurés lors des promotions scolaires 2019 et sont demeurés en place durant toute la belle saison. Nombreux sont ceux qui en ont profité: pour un pique-nique à midi, le goûter des enfants à la place de jeux, un apéritif entre amis en fin de journée. Tous les prétextes étaient bons pour s'y asseoir quelques instants, jouir du soleil et d'un moment de quiétude.

Faute de place, la mairie n'a pu les conserver pendant l'hiver et les a cédés aux personnes qui en ont fait la demande.

Sous réserve d'annulation due au coronavirus, ce beau projet est reconduit en 2020. La voirie communale s'est procuré des palettes et elle les mettra à disposition des menuisiers amateurs que nous espérons nombreux lors des ateliers qui seront organisés au printemps. Un tous-ménages parviendra aux habitants dans lequel seront détail-

lées les modalités d'inscription aux ateliers. Ceux-ci auront lieu les mercredis après-midi du mois de mai, de 13h30 à 15h30. Comme en 2019, la Fondation Ensemble, sera aux commandes. Yannick, menuisier-éducateur, et son équipe d'apprentis, vous encadreront lors de ces instants de rencontre, de partage et de collaboration laborieuse. De beaux moments en perspective!

- N'hésitez pas à visionner la capsule vidéo sur ce projet:
- > www.youtube.com/watch?v=KE5JXBsUsVI&feature=youtu.be •

Nichoirs à mésanges

Les mésanges, prédatrices naturelles de la chenille processionnaire, trouveront de quoi s'installer confortablement à Collex-Bossy. Des nichoirs adaptés ont été installés sur, ou à proximité, des pins infectés par le nuisible. C'est donc le lit et le couvert que la commune propose aux oiseaux.

Suite à l'identification d'emplacements stratégiques par l'association genevoise la Libellule, une commande de nichoirs à mésanges a été passée à l'atelier de menuiserie de la Fondation Ensemble. En parallèle, des courriers sont parvenus aux propriétaires des parcelles désignées pour leur demander leur accord pour la pause d'un nichoir. C'est avec enthousiasme que la plupart d'entre eux a accepté de participer à l'expérience dont nous vous rendrons compte dans les prochaines éditions du Collex-Bossy infos.

Il est toutefois rappelé que l'élimination totale des chenilles est à la charge des propriétaires et qu'ils se doivent de procéder ou faire procéder à l'élimination des nids de chenilles processionnaires dès leur apparition. Les propriétaires sont responsables de l'état sanitaire de leurs arbres. •

Cabine à lire

Pour donner une impulsion supplémentaire au bien vivre ensemble, un nouveau projet verra prochainement le jour à Collex-Bossy: la mise en place d'une cabine à lire, ou à livres.



La cabine Swisscom de l'arrêt de bus « Collex-École », désaffectée depuis longtemps, aura une seconde vie. Elle subira une cure de jouvence et un relooking: peinture et installation d'étagères. Puis, une bibliothèque en libre-service y sera installée. Chacun sera invité à y déposer les livres qu'il ne souhaite pas conserver: ouvrages pour la jeunesse, romans, essais, docu-

mentaires, etc. Et, en attendant le bus, en sortant de l'école ou en se promenant, les habitants pourront se servir librement des lectures proposées. Une sorte de troc autogéré pour encourager la lecture, mais aussi à donner, à recycler.

De plus amples informations suivront très prochainement. ●

Déchets

Levée des déchets encombrants



Une tournée porte à porte des déchets encombrants et ferraille est désormais proposée aux habitants de Collex-Bossy.

Les déchets encombrants et la ferraille doivent être déposés en bordure de trottoir, à l'emplacement du dépôt des conteneurs d'ordures ménagères ou à l'emplacement prévu à cet effet par le service d'immeuble, la veille de la levée.

- Les déchets encombrants seront levés le matin des jeudis :
- > 19 mars, 18 juin, 17 septembre et 3 décembre 2020 ●

Écologie

Les rives du Marquet

Le ruisseau du Marquet coule dans la forêt, bordé d'essences forestières indigènes. Il est essentiel pour la biodiversité de préserver les rivages et de leur donner, ou redonner, un aspect de sous-bois sur la longueur du cours d'eau. En accord avec la direction générale de l'agriculture et de la nature (DGAN), il a été décidé de laisser pousser librement arbres et arbustes pour retrouver cet esprit.

Dès ce printemps, tout au long du chemin de promenade attenant au ruisseau, une bande d'une largeur de 1 à 2 mètres sera maintenue en « zone de transition ». Toutefois, des accès seront conservés pour permettre aux employés communaux de procéder au nettoyage du lit du Marquet et ainsi éviter les bouchons pouvant engendrer des débordements.

Cette action a pour but de rendre de l'espace à la faune locale et de respecter la forêt. ●

Des alternatives aux pesticides

La commune de Collex-Bossy met en place des mesures d'envergure concernant la non-utilisation de produits chimiques dans le traitement des mauvaises herbes.

Les employés communaux procèdent actuellement à des essais visant à déterminer les nouvelles techniques les plus enclines à respecter l'environnement tout en donnant des résultats satisfaisants pour l'entretien des espaces publics. Des solutions alternatives aux pesticides, telles que l'utilisation de la vapeur ou le choix d'espèces de plantes ralentissant la pousse des mauvaises herbes sont à l'étude. Une gestion plus harmonieuse des bandes herbeuses va également être proposée. Des informations complémentaires parviendront prochainement aux habitants. ●

RESPECT DE LA COMMUNE

La mairie incite la population à respecter la commune : village, hameaux, parcs, promenades, stade et bois où de trop nombreux déchets sont impunément jetés à terre. Des poubelles et des éco-points sont mis à disposition de chacun pour se délester des déchets qui encombrant les poches. Les fumeurs sont invités à se rendre à la réception de la mairie

où un cendrier de poche leur sera remis gracieusement.

De plus, les espaces de récupération des déchets de jardin sont régulièrement souillés par des déchets dont ce n'est pas la place. Les contrevenants se doivent de respecter le règlement des déchets disponible sur le site www.collex-bossy.ch sous peine de dénonciation et d'amende.



Agenda

(sous réserve d'annulation due au coronavirus)

Avril

- 5 Second tour de l'élection de l'Exécutif communal.
- 5 Annulé: Archy et Mehitabel, théâtre pour enfants, Chapelle.
- 8 Bibliobus.
- 25 Inscriptions aux activités parascolaires, école Ami-Argand, Versoix.
- 29 Inscriptions aux activités parascolaires, école Ami-Argand, Versoix.

Mai

- 6 Bibliobus.
- 10 Cuarteto Tango Indigo, tango argentin, Chapelle, 17h.
- 11 Sortie des Aînés.
- 11 Séance du Conseil municipal.
- 29 Repas de soutien du FC Collex-Bossy, salle communale.

Juin

- 1 Séance du Conseil municipal, assermentation des élus de la législature 2020-2025.
- 3 Bibliobus.
- 13 La Sinfonietta de Genève, orchestre symphonique, salle communale, 20h.
- 22 Séance du Conseil municipal.
- 27 Promotions scolaires.



Commune de
Collex-Bossy

Mairie de Collex-Bossy

199 route de Collex
1239 Collex-Bossy
022 959 77 00
info@collex-bossy.ch
www.collex-bossy.ch

Heures d'ouverture et permanence téléphonique

Lundi, jeudi et vendredi de 8h à 11h
Mardi de 14h à 19h

Collex-Bossy infos

Collex-Bossy infos est préparé conjointement par la commission Culture & information du Conseil municipal et la Mairie. Il paraît quatre fois par an. La rédaction invite tous les Collésiens et Bossiotes à participer à sa préparation en envoyant leurs articles par courriel à: info@collex-bossy.ch (max. 1'200 signes). Ils seront publiés dans la mesure du possible, sans que la rédaction n'assume la responsabilité de leur contenu. Dans un souci de lisibilité, la mairie a décidé de ne pas avoir recours à l'écriture inclusive pour ses articles. La méthode de formulation est laissée à l'appréciation des auteurs.

Graphisme: Z+Z, www.zplusz.ch
Copyright photos: Mairie de Collex-Bossy, commission Culture & information, Dorothea Noll, Adrien Schulz, Famille Monney
Impression: Atar Roto Presse SA

Imprimé en Suisse à 750 exemplaires
sur papier FSC 100% recyclé

SUIVEZ L'ACTUALITÉ
DE LA COMMUNE

www.collex-bossy.ch



Facebook
Commune de Collex-Bossy